



Union nationale des acteurs du développement local

Monsieur Jacques MEZARD
Ministre de la Cohésion des territoires
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 10 juillet 2017

Monsieur le Ministre,

L'Union Nationale des Acteurs du Développement Local, ses adhérents, ses administrateurs, vous adressent toutes leurs félicitations pour votre nomination en qualité de Ministre de la Cohésion des territoires.

Notre association est depuis 1992, un partenaire constructif de l'Etat, dès lors qu'il accompagne et soutient les dynamiques de projet dans les territoires locaux. Votre expérience et votre grande connaissance des territoires de France vous permettront certainement d'agir avec volontarisme tout en les associant.

Ceux-ci se sont organisés en s'inscrivant dans le cadre législatif en vigueur. Ils sont porteurs d'initiatives et d'innovation. Les territoires sont acteurs des nécessaires transitions, écologique, économique, sociale, culturelle et même démocratique, lorsqu'ils mobilisent les acteurs de la société civile et une ingénierie d'animation territoriale qualifiée et de qualité. L'engagement des élus locaux est déterminant parce qu'enracinés dans une histoire, ils sont porteurs d'un récit et d'un projet rassembleur autour d'objectifs partagés.

Dans l'attente des messages que vous ne manquerez pas d'adresser aux territoires et à leurs forces vives, nous serions honorés, monsieur le Ministre, de pouvoir vous rendre compte des travaux de l'Unadel conduits avec le soutien de vos services, en partenariat avec des universitaires, des services de l'Etat, des élus, des citoyens acteurs des nouvelles ruralités comme des agglomérations urbaines.

Comme vous, nous sommes attachés à la cohésion des territoires, à leurs complémentarités, à leur interaction, pour agir par, pour et avec les citoyens. Aussi pourriez-vous, monsieur le Ministre, remobiliser les Préfets, voire les Commissions Départementales de la Coopération Intercommunale, pour une mise en œuvre effective des conseils de développement dans toutes les intercommunalités de plus de 15000h ?

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre de la Cohésion des territoires, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Claude Grivel
Président de l'Unadel